LES INONDATIONS

QUESTION AU SUJET DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BARRAGES SUR LA RIVIÈRE "THAMES"

À l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics ou en son absence à son adjoint parlementaire. Je n'ai pas pu, et je le déplore, donner avis de cette question au ministre parce que les renseignements me sont parvenus juste avant mon arrivée à la Chambre. Voici la question: vu la gravité de la situation découlant des inondations dans la ville de Woodstock située sur la rivière Thames, le ministre des Travaux publics a-t-il étudié l'à-propos d'entreprendre le plus tôt possible l'aménagement des barrages projetés sur la rivière Thames et le ruisseau Cedar.

M. Maurice Bourget (adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics): Je ne suis pas au courant de la situation. Je prends note de la question de mon honorable ami.

L'AGRICULTURE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE
RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION
DES GRAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Argue (Assiniboïa): J'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Le ministre a-t-il reçu le rapport annuel de la Commission des grains et quand le déposera-t-il à la Chambre?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): A la première partie de la question je réponds oui. Quant à la seconde partie, le document sera déposé quand il aura été imprimé.

M. Argue: Quand cela sera-t-il?

L'hon. M. Abbott: Il faut le demander à l'Imprimeur de la reine.

LE SERVICE PUBLIC

FORT-WILLIAM ET PORT-ARTHUR—MISE EN VIGUEUR DE LA SEMAINE DE CINQ JOURS ET DE QUARANTE HEURES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Daniel McIvor (Fort-William): Je pose vraiment la question de vrai privilège pour remercier le ministre des Finances d'avoir inclus Fort-William et Port-Arthur dans la liste des endroits privilégiés où la semaine de quarante heures sera mise en vigueur. J'aimerais demander au ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député pose-t-il maintenant une question?

[L'hon. M. Martin.]

M. McIvor: J'aimerais poser une question au ministre. A-t-il pris connaissance du fait que le Parlement de Grande-Bretagne se propose de relever de £500 par année l'indemnité de ses membres?

L'hon. M. Rowe: En quoi y a-t-il lieu pour yous de poser la question de privilège?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): J'ai noté le fait, monsieur l'Orateur.

TARIF DOUANIER

CLASSIFICATION DES CONSERVES DE MÉLANGES DE FRUITS SOUS LE NOM DE PÊCHES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser une question au ministre des Finances. Peut-être devrais-je m'adresser au ministre du Revenu national, mais en son absence, je pose au ministre des Finances une question qui s'inspire d'une nouvelle parue dans la Free Press de Winnipeg sous la plume de Victor Mackie.

Des voix: La question.

M. Knowles: Les fonctionnaires du ministère ont-ils décidé que le mélange de fruits s'appelle pêches aux fins du tarif douanier et relevé de ce fait le droit de douane à l'égard des boîtes de mélanges de fruits importés? Dans le cas de l'affirmative, en vertu de quel pouvoir l'ont-ils fait?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): J'ose dire qu'une telle question devrait certes être inscrite au Feuilleton. Elle exige l'examen du tarif douanier, et n'est pas urgente. Je demande donc qu'elle soit inscrite au Feuilleton.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. (Exclamations) Lorsqu'on signale à la Chambre que le ministère du Revenu national a modifié, par décision ministérielle, la portée du tarif douanier, j'estime que nous avons droit à une explication.

Des voix: Règlement!

Une voix: Le député prononce un discours.

L'hon. M. Abbott: Feuilleton!

M. Knowles: Nous avons droit à une explication ici-même.

M. l'Orateur: Je n'ai pas entendu les observations de l'honorable député. Comment puis-je rendre une décision sans l'entendre?

M. Knowles: Ce que je voulais dire,...

M. l'Orateur: J'ai entendu la première partie.